

GT CTPM du 22 septembre 2020 les questions de Solidaraires CCRF & SCL

Point d'étape sur la situation sanitaire

Les consignes sur le port du masque à Paris ont changé depuis le message diffusé le 27 août (notamment en vélo)... Y-a-t-il eu un autre message de la DG envoyé depuis ?

Pour rappel **Solidaires CCRF & SCL** revendique toujours l'abandon du jour de carence.

Sur les consignes sanitaires, plusieurs points :

- ⇒ Quid de la possibilité de faire des pauses sans masque à l'extérieur (une dizaine de minutes toutes les 2 heures) pour les agent·es travaillant en bureau partagé, notamment dans les villes où le port du masque est obligatoire partout en extérieur ? (guide du SG du Ministère sur le coronavirus, page 7).
- ⇒ Obligation du port du masque dans les véhicules de service quand on est seul (note du Ministère de l'Intérieur du 27 août) ?
Le sujet n'est pas très clair, car dans les documents diffusés, il est indiqué que le masque est obligatoire quand on est plusieurs dans le VS, mais dans les dernières questions-réponses de la DGAFP, il est dit que les VS sont considérés comme des espaces partagés, donc soumis au port du masque même quand on est seul·e ?
- ⇒ Conduite à tenir quand le professionnel contrôlé ne porte pas de masque ?
- ⇒ Y-a-t-il d'autres instructions du Ministère de l'Intérieur depuis le 27 août.

ENCCRF : pas de chauffage et pas de climatisation. C'est uniquement pour l'école ou pour l'ensemble des sociétés occupantes des bâtiments ? Quand cela sera-t-il remis en service ?

Point d'étape sur le plan stratégique

Pour **Solidaires** ce document est vide. Il est beaucoup question de réflexions mais aucune information concrète sur les « grandes actions réalisées au 1^{er} semestre ». Parmi celle-ci, où en est le dossier de la SFAM, faire cesser le trouble économique et l'indemnisation des victimes ?

Pour les actions du 2nd semestre :

- Rappel Conso : peut-on en savoir plus sur ce site? Le site concernera-t-il les produits alimentaires et les produits industriels ? Après Signal Conso, Réponse Conso et Rappel Conso doit-on s'attendre à une évolution de la DGCCRF vers une agence France Conso ?
- Sur les instructions « gestion des projets, cellule presse et réseau communicants », **Solidaires** exige le passage de ces dernières en CTPM.
- CNRP : **Solidaires** ce qu'il a déjà dit sur le sujet. L'administration a, à notre sens, confondu vitesse et précipitation, et la DGCCRF a avancé sans l'ANACT. Gros doutes sur la volonté de donner les meilleures conditions de travail pour les collègues... Alors que le lancement du service avance, où en est-on ? Où en sont les échanges avec l'ANACT et le pôle ergonomie ?
- Il n'est question nulle part de l'avenir de la Sécurité Sanitaire des Aliments.

Enfin, dans la dernière page de votre présentation, vous indiquez :

- Premièrement : « ...la mobilisation de tous »
- Deuxièmement : « ... la valorisation des agents qui y contribuent ».

Donc tous y contribuent. En conséquence, quel plan de qualification et indemnitaire mettez-vous en place pour toutes et tous ?

PNE 2020 révisé et préparation du PNE 2021

Si la baisse est plus ou moins suffisante selon les secteurs, l'activité de la DGCCRF n'a pas été adaptée sur certains points :

- Le CPMM : parfois très peu modifié...
- Les évaluations : pas suffisamment de prise en compte de la crise sanitaire dans les objectifs 2020... Quelles consignes spécifiques ont été données ?
- Contrôles à la demande des préfets, notamment sur les gestes barrières.

Solidaires rappelle sa revendication d'abandon des objectifs chiffrés du PNE et souhaite que le qualitatif soit réellement privilégié sur le quantitatif.

Sur la politique des suites, malgré les consignes nationales, des informations nous sont remontées sur des abandons ou minorations de suites répressives pour des pratiques frauduleuses. La crise sanitaire a parfois bon dos !

Sur l'adaptation du PNE 2020, outre l'adaptation des objectifs demandés, les collègues sont confrontés à une difficulté qui limite leur envie de sortir, à savoir le devenir des suites éventuelles. De plus en plus de collègues, nous remontent l'absence de soutien de leur hiérarchie sur des dossiers de fraudes ou de pratiques trompeuses donnant lieu à PV ou MPA.

On sent bien qu'en ce moment beaucoup de dossiers de PV ou MPA ne sont pas soutenus. Soit par la hiérarchie, soit par les tribunaux. Pour une administration se disant concentrée sur les « résultats » et les « belles enquêtes », ce serait bien que la DGCCRF fasse plus clairement passer un message de fermeté auprès des hiérarchies locales sur les dossiers qui le méritent !!

Surtout quand le plan stratégique a pour but de « mettre l'enquête au cœur de nos politiques publiques ». Des enquêtes, certes, mais pour quelles finalités ?

Questions diverses

Primes Covid

Par courriel en date du 16 septembre dernier, **Solidaires** vous a demandé à ce que le tableau face le distinguo, parmi les attributaires, entre A et A+.

Indemnité repas pendant le confinement

Lors de la conférence téléphonique du 9 juillet 2020, la DG s'était engagée à faire le tour des directions concernant le paiement des indemnités de repas, **Solidaires** ayant alors pointé du doigt quelques directions locales (essentiellement franciliennes... mais pas que) refusant de verser leur dû aux collègues sous prétexte qu'il y avait les IFDD... Refus local fondé sur une base légale totalement erronée ! Où en êtes-vous ?

RETEX Lubrizol

A l'issue de la conférence téléphonique du 9 juillet 2020, le Chef de service devait se renseigner sur le RETEX Lubrizol. **Solidaires** avait demandé un retour sur le passage de l'IGS en Seine-Maritime, et la mise en place d'un véritable RETEX associant les personnels concernés.

Ruptures conventionnelles

- Combien de demandes reçues ?
- A quel stade de traitement ?
- Combien de demandes acceptées ?



- Qui versera l'indemnité de retour à l'emploi ?

Pôle 3^E

Quelle est l'affectation des 14 collègues qui ont rejoint la DGCCRF ? Attend-on d'autres agent·es des pôles 3E ? Ont-ils habilitations nécessaires ?

Espace « Formulaires » dans Géci

Solidaires vous a demandé, par courrier en date du 7 septembre 2020, la création d'un espace dédié dans l'intranet Géci afin que les collègues puissent trouver les formulaires nécessaires à diverses démarches administratives comme par exemple celui relatif aux frais de déménagement. Pour les documents existants déjà, tels par exemple les demandes de mutations, un renvoi à l'aide d'un lien nous semblait être suffisant.

Primes Congés maladie

Solidaires vous a écrit le 9 octobre 2019 pour rappeler une demande... formulée lors du précédent GT du CTPM, et relative aux primes et indemnités versées au cours des COM, CLM, CLD et temps partiel thérapeutique :

- Quelles sont celles versées à 50 % à partir du 4^{ème} mois de COM (IMT, IFTS, ACF, PR) ?
- Quelles sont celles qui ne sont plus versées pendant le CLM (IFTS, IMT, ACF et PR) ?
- Quelles seront celles versées pendant le mi-temps thérapeutique à hauteur de 50%, (IFDD, IFTS, ACF, PR, IMT) ?

En effet, les textes relatifs à ces situations ne sont pas assez précis et ne permettent d'en déduire ce qui sera versé pour la CCRF et les SCL.

Matériel utilisé par les collègues dans les DDI

Certain·es collègues en DDI doivent encore utiliser leur matériel personnel et notamment leur ordinateur lorsqu'ils-elles sont en télétravail. Ces agent·es effectuent un travail pour la DGCCRF qui ne leur donne pas les moyens de l'effectuer dans de bonnes conditions.

Baux commerciaux

Quelles sont les conséquences de la publication de la Circulaire du 22 juillet 2020 relative à la conciliation portant sur les paiements de loyers professionnels et commerciaux sur les services CCRF qui assurent encore cette mission ?

Cette circulaire invite les commissions de conciliation « à *accueillir favorablement les demandes des bailleurs et des preneurs qui seront formulées auprès d'elle pour faciliter le règlement des litiges nés du non-paiement des loyers pendant la crise sanitaire* ».

Recrutements par concours

Y-aura-t-il un concours de Contrôleur en 2021 ?

D'autre part, un arrêté du 11 septembre 2020 fixe la liste des corps prévue à l'article 1^{er} du décret n°2020-121 du 13 février 2020 relatif à l'organisation de concours nationaux à affectation locale pour le recrutement de fonctionnaires de l'Etat. Parmi ceux-ci :

- Agents de catégorie A des services déconcentrés de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes régis par le décret n°2007-119 du 30 janvier 2007 portant statut des agents de catégorie A des services déconcentrés de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.
- Contrôleurs de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes régis par le décret n°2010-1720 du 30 décembre 2010 portant statut particulier du corps des contrôleurs de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes et fixant des modalités exceptionnelles de recrutement dans le corps des agents de catégorie A des services déconcentrés de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.

Solidaires vous demande des explications sur ces dispositifs dont vous ne nous avez jamais parlé.